



CONSIGNE DE SECURITE ATELIER EMBOSSAGE

Le **poussoir doit être éteint** lors du montage, du nettoyage et du changement de canule.

Ne jamais intervenir dans la trémie lorsque la machine fonctionne.

Il est interdit de monter sur le poussoir. Un marchepied est prévu à cet effet.

Lors de l'utilisation de l'élévateur, assurez-vous que personne ne soit dans la zone de mouvement.

En cas d'anomalie, **prévenir immédiatement** le chef de service.

Cette consigne doit être transmise à tout nouvel arrivant (embauche ou intérim) et à toute personne susceptible de travailler sur un poussoir.

Nom :

Prénom :

Mention manuscrite « Lu et approuvé »

Date : ____/____/____

Signature :